



Bourron-Marlotte, 23 octobre 2020

LEVEE DES MESURES DE RESTRICTIONS D'EAU

Vu les conditions météorologiques depuis plusieurs semaines le débit des rivières est repassé au dessus du seuil de vigilance.

Monsieur le Préfet de Seine & Marne a décidé par arrêté préfectoral n°2020/DDT/SEPR/219 de lever les mesures de restriction des usages de l'eau encore en vigueur dans le département et abrogeant l'arrêté préfectoral n°2020/DDT/SEPR/191